



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le 18 mars 2021

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU 18 MARS 2021

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) s'est réunie le jeudi 18 mars 2021 à la préfecture du Cher.

Lors de cette réunion, deux demandes d'autorisation d'exploitation commerciale suivante ont été examinées :

1) Création, par démolition-reconstruction sur site, d'un supermarché à prédominance alimentaire sous l'enseigne LIDL, sis avenue du Général de Gaulle à SAINT-AMAND-MONTROND (18200).

Déposée par : SNC LIDL dont le siège social est situé 72-92 avenue Robert Schuman à RUNGIS (94533).

Surface de vente demandée : 1 431,82 m².

La CDAC a émis un **AVIS FAVORABLE** à la demande d'autorisation par :

- 9 avis favorables
- 1 avis défavorable
- 2 abstentions

2) Création d'un ensemble commercial par la création d'un magasin de bricolage à l'enseigne BRICOCASH, situé 153-155 rue Louis Mallet à BOURGES (18000).

Déposée par : SA L'Immobilière Européenne des Mousquetaires, dont le siège social est situé 24 rue Auguste Chabrières à PARIS (75015).

Surface de vente demandée : 4 474 m².

La CDAC a émis un **AVIS FAVORABLE** à la demande d'autorisation par :

- 8 avis favorables
- 3 avis défavorables

Contact presse :
Secrétariat Général
Direction de la Citoyenneté
Secrétariat de la CDAC

Tél : 02 48 67 18 18
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX